

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice



Agence Nationale de la Statistique  
et de l'Analyse Démographique  
et Economique



Recensement Général de la  
Population et de l'Habitat  
RGPH-5

# Thème 16 : Population étrangère vivant en Mauritanie



## Table des matières

RESUME EXECUTIF .....	4
Principaux indicateurs.....	5
INTRODUCTION.....	6
16.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	7
16.2. METHODOLOGIE .....	8
16.2.1. Définition des concepts .....	8
16.2.2. Approche utilisée pour le recensement des étrangers.....	9
16.2.3. Évaluation de la qualité des données .....	9
16.2. POIDS ET REPARTITION DES PERSONNES ETRANGERES PAR NATIONALITE .....	10
16.3.1. Poids des personnes étrangères (Migrants et réfugiés) vivant en Mauritanie .....	10
16.3.2. Provenance des personnes étrangères.....	11
16.3.3. Evolution de la population étrangère .....	11
16.3.4. Structure par âge et sexe des personnes de nationalité étrangère .....	12
16.3.5. Structure par âge et sexe des personnes réfugiés en Mauritanie.....	13
16.3.6. Répartition de la population étrangère par Wilaya et milieu de résidence .....	15
16.4. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES DE LA POPULATION ETRANGERE .....	16
16.4.1. Situation matrimoniale des personnes étrangère .....	16
16.4.2. Niveau d’instruction des personnes étrangère .....	17
16.4.3. Répartition de personnes réfugié selon niveau d’instruction et le sexe .....	17
16.4.4. Rapport de dépendance démographique des personnes étrangères par sexe .....	18
16.4.5. Population étrangère en âge de travailler et situation d’occupation.....	18
16.4.6. Situation dans l’occupation .....	19
16.5. Caractéristiques des étrangers de 15 ans et plus résidants en Mauritanie .....	20
16.5.1. Motifs de l’arrivée des étrangers en Mauritanie.....	20
16.5.2. L'intention de quitter la Mauritanie .....	21
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	22
BIBLIOGRAPHIE .....	23
ANNEXES.....	24

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 16. 1 : Répartition des personnes recensées par nationalité selon le sexe.....	10
Tableau 16. 2: Répartition de la population étrangères résidentes par nationalité selon le sexe.....	11
Tableau 16. 3 : Evolution de la population étrangère résidente en Mauritanie entre 2000 et 2023 par nationalité. ....	12



Tableau 16. 4 : Répartition par groupe d'âge quinquennaux et sexe de la population étrangère résidente en Mauritanie. ....	12
Tableau 16. 5: Répartition par groupe d'âge quinquennaux et sexe des personnes réfugiées en Mauritanie. ....	14
Tableau 16. 6 : Répartition de la population étrangère par wilaya de résidence selon le sexe .....	15
Tableau 16. 7 : Répartition de la population étrangère selon la situation matrimoniale et le sexe.....	16
Tableau 16. 8 : Répartition de la population étrangère par niveau d'instruction selon le sexe.....	17
Tableau 16. 9 : Répartition de la population réfugiée selon niveau d'instruction et le sexe .....	17
Tableau 16. 10 : Répartition (%) la population étrangère en âge de travailler selon la situation d'occupation et le pays de provenance .....	19
Tableau 16. 11: Répartition (%) la population étrangère selon la situation dans l'occupation et le sexe .....	20
Tableau 16. 12: Répartition (%) des étrangers selon les causes d'arrivée en Mauritanie et le sexe .....	20
Tableau 16. 13: Répartition (%) des étrangers par l'intention de quitter la Mauritanie selon le sexe .....	21
Tableau A. 1 : Population étrangère résidente par pays de provenance selon le milieu de résidence et le sexe.....	24
Tableau A. 2 : Répartition des personnes étrangères par groupe d'âge et le sexe.....	24
Tableau A. 3 : Répartition (%) des personnes étrangères résidentes selon le statut d'occupation, le sexe et le milieu de résidence ...	25
Tableau A. 4 : Répartition (%) des personnes étrangères résidentes selon le statut d'occupation, le sexe et le wilaya de résidence ...	25
Tableau A. 5 : Population étrangère résidente par pays de provenance selon le milieu de résidence et le sexe .....	26

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 16. 1 : Pyramide des âges de la population étrangère résidant en Mauritanie en 2023 .....	13
Graphique 16. 2: Pyramide des âges la population réfugiée en Mauritanie en 2023 .....	14
Graphique 16. 3: Répartition (en %) de la population étrangère par milieu de résidence selon le sexe .....	16
Graphique 16. 4 : Rapport de dépendance démographique des personnes étrangères par sexe.....	18



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

## RESUME EXECUTIF

La population étrangère recensée lors du cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2023 (RGPH-5) s'élève à 125 933 personnes dont 67 811 hommes et 58 122 femmes. Elle représente 2,6 % de la population totale du pays.

La grande majorité de la population étrangère résidant en Mauritanie est d'origine d'Afrique Subsaharienne (93,9 %), principalement du Mali (66,4 %) et du Sénégal (18,2 %), et dans une moindre mesure, d'autres pays africains (9,3 %).

Par ailleurs, plus de la moitié de cette population (53,1 %) est âgée de moins de 25 ans, et près d'un tiers (32 %) a moins de 15 ans. Cependant, les personnes en âge de travailler (14-64 ans) représentent 65,4 % de cette population, tandis que les personnes âgées (65 ans ou plus) en constituent 2,7 %.

La population réfugiée/demandeur d'asile en Mauritanie compte 46800 personnes, soit 37,2% de la population étrangère. Elle est composée essentiellement des femmes (54,4%) et des enfants dont 39,1% âgés de moins de 15 ans représente près de 39,1% et 27,2% de moins de 10 ans.

Force est de constater que la population étrangère est inégalement répartie à travers les wilayas du pays : les zones de concentration se situent principalement dans les wilayas du Hodh Chargui et les trois Wilayas de Nouakchott. En effet, la Wilaya de Hodh Chargui accueille à elle seule 59 555 étrangers, soient près de 10% de la population de la wilaya et près de la moitié (47,3%) des étrangers établis en Mauritanie. Quant aux trois Wilaya de Nouakchott, elles accueillent globalement près d'un tiers (32,9%) de la population étrangère.

L'examen des données sous l'angle du niveau d'instruction révèle que la grande majorité de la population étrangère n'a aucun niveau d'instruction (45,6%) ou a tout simplement le niveau coranique/Mahadra (31,7%). En revanche, il convient de souligner que 13,1% ont atteint le niveau primaire, 9,4% le niveau secondaire ou universitaires et 0,2% seulement ont bénéficié d'une formation technique ou professionnelle.

S'agissant de la population étrangère en âge de travailler (14-64 ans), elle représente 65,4 % de la population étrangère résidente de Mauritanie. Au niveau de cette sous-population, 29% seulement sembleraient occupées contre 56% qui seraient hors main-d'œuvre. Parmi les occupées, 42,7% ont le statut de travailleurs indépendants et 40,5% de salariés privés temporaires.

Par ailleurs, il convient de souligner que la plupart des étrangers résidant en Mauritanie et âgés de 15 ans ou plus, ont exprimé comme motif, de leur arrivée en Mauritanie, la recherche du statut de réfugié/demandeur d'asile (32,2%). Le motif de regroupement familial est évoqué par 14,2% des étrangers. Quant aux motifs du travail/affectation, ils sont déclarés par 11,3%.

En outre, parmi les questions ayant été administrées aux populations étrangères âgées de 15 ans ou plus, figure l'intention de quitter ou de rester en Mauritanie. Selon les résultats recueillis, un peu plus de 5% seulement déclarent avoir l'intention



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

de quitter la Mauritanie contre près de 36 % qui déclarent, au contraire, vouloir y rester. En revanche, la grande majorité reste encore indécise (59%). Cette tendance est encore plus accentuée chez les femmes que chez les hommes.

## Principaux indicateurs

Indicateurs	Masculin	Féminin	Ensemble
Population étrangère	67811	58122	125933
Etranger en milieu urbain	35526	25277	60803
Etranger en milieu rural	32285	32845	65130
Etranger âgés de moins de 20 ans (%)	39,6	43,0	41,2
Réfugiés et demandeur d'asile	21331	25469	46800
Personnes sans niveau d'instruction (%)	40,5	51,5	45,6
Personnes occupées	32210	20176	52385
L'intention de quitter (%)	7,2	2,5	5,2



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

## INTRODUCTION

En raison de sa position géographique, la Mauritanie est restée depuis très longtemps un point de transit pour les migrants de l'Afrique subsaharienne vers l'Europe. Cependant, à la suite du durcissement du contrôle aux frontières méridionales de l'Europe, doublé de mesures sévères de contrôle de l'entrée et du séjour dans les pays maghrébins, de nombreux migrants candidats à l'entrée en Europe à travers l'Espagne et l'Italie, se sont repliés soudainement ces dernières années sur le territoire mauritanien. A cela s'ajoute également, des autres groupes de migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile, qui sont apparus après le déclenchement de conflits et/ou crises politiques et sécuritaires au Mali en 2012. En effet, depuis, plusieurs attaques ont alors été notés causant d'avantage de déplacements de population vers la Mauritanie.

Selon l'OIM 2023, la Mauritanie est affectée par l'instabilité et la fragilité générale de la région du Sahel. Et surtout, la détérioration du contexte sécuritaire au Mali a entraîné le déplacement des rapatriés mauritaniens et des réfugiés maliens fuyant le conflit vers la Mauritanie. Cette arrivée massive des étrangers crée un risque de pression sur les ressources limiter et les services sociaux de base (santé, éducation et l'emploi).

Face à cette situation, le gouvernement mauritanien a fourni des efforts considérables pour renforcer ses cadres de gouvernance et ses moyens d'intervention en matière migratoire. Ceci à travers la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Gestion de la Migration (SNGM 2011) qui consiste à : (i) redynamiser la Commission Nationale de Gestion de la Migration ; (ii) prendre en compte les aspects positifs de la migration pour le développement du pays ; (iii) assurer la protection des migrants et réfugiés conformément aux engagements internationaux ; (iv) assurer un meilleur contrôle des entrées et sorties dans le respect des accords bilatéraux et multilatéraux signés par le pays et (v) mettre en œuvre une nouvelle stratégie nationale de la migration 2016-2020.

Mais aussi dans les autres stratégies de développement que le pays a adapté par la suite tel que :

- Stratégie Nationale de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée SCAPP 2016-2030 ;
- Le Cadre de Partenariat des Nations Unies pour le Développement Durable (CPDD) de Mauritanie (2019-2022) ;
- Le Plan des Nations Unies pour le Sahel ;
- L'Agenda 2063 de l'Union Africaine ;

Ces stratégies migratoires s'inscrivent dans le cadre de la politique générale du gouvernement ce qui permet une forte visibilité aux actions dans le domaine de la migration. Par ailleurs, ces stratégies permettent également la mise en place d'une structure de pilotage à même de satisfaire aux exigences de cohérence des actions.

En outre, la collecte et l'analyse de données sur la migration est nécessaire pour mieux évaluer ces stratégies et suivre les progrès réalisés pour atteindre les cibles fixes dans ces stratégies. Afin de mieux comprendre l'ampleur de ce phénomène et d'aider les décideurs dans la prise de décision, un module sur les immigrations a été inclus dans le questionnaire du



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

recensement général de la population et des habitations RGPH-5. Ce module permet d'analyser les caractéristiques socio-économiques de la population étrangère.

## 16.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Mauritanie, située entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne, constitue un carrefour migratoire clé. Elle constitue à la fois un pays d'accueil, de transit et de migration. La migration intra-régionale s'explique notamment par le cadre favorable qu'offre la CEDEAO, permettant la libre circulation sans visa, mais aussi par l'existence de solides réseaux communautaires éparpillés dans la sous-région. Elle est, avant tout, influencée par la situation géographique du pays, les conflits régionaux et les dynamiques économiques qui jouent un rôle déterminant dans les flux migratoires.

En effet, en raison de sa position géographique, la Mauritanie est restée depuis très longtemps un point de transit pour les migrants de l'Afrique subsaharienne en partance pour l'Europe. Cependant, à la suite du durcissement du contrôle aux frontières méridionales de l'Europe, doublé de mesures sévères de contrôle d'entrée et du séjour dans les pays maghrébins, de nombreux migrants candidats à l'entrée en Europe à travers l'Espagne et l'Italie, se sont repliés soudainement ces dernières années en Mauritanie. A cela s'ajoute également, d'autres groupes de migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile, qui sont apparus à la suite du déclenchement des conflits et/ou crises politiques et sécuritaires intervenus au Mali en 2012, occasionnant ainsi, davantage de déplacements de population vers la Mauritanie. Cette arrivée massive des étrangers sur le sol mauritanien a pour conséquence un grand risque de pression sur les ressources limitées et sur les services sociaux de base (santé, éducation et emploi), mais également sur le climat sécuritaire.

Face à cette situation préoccupante, le gouvernement mauritanien a mis en place une structure dotée de moyens d'intervention efficaces en matière migratoire et à mesure d'assurer la coordination entre les différents acteurs concernés par la gestion de la migration. Pour ce faire, il a engagé des réformes juridiques visant à définir les droits des migrants et à encadrer le traitement de cette question dans une perspective de développement national et de coopération avec ses partenaires. Cet engagement s'est notamment traduit par le lancement de l'élaboration d'une Stratégie Nationale de Gestion de la Migration (2010). Le montage institutionnel de cette stratégie devrait répondre aux impératifs suivants :

- L'engagement du Gouvernement à réguler les flux migratoires ;
- Une lutte durable contre la migration clandestine ;
- L'encadrement et l'assistance à la main d'œuvre migrante et aux réfugiés et demandeurs d'asile ;
- La visibilité et l'efficacité de l'action du gouvernement ;
- La compatibilité du mécanisme retenu avec les principes de l'harmonisation de la coopération internationale en matière de migration et d'asile ;
- La rentabilité des coûts de la structure chargée de mettre en œuvre la stratégie nationale de gestion de la migration par rapport à son efficacité (coût-efficacité).

Deux scénarios de pilotage ont été envisagés : La première consistait en la création, par décret, d'un comité national de gestion de la migration, tandis que la seconde proposait l'établissement d'une agence dédiée à l'exécution de la stratégie



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

migratoire. Toutefois, le scénario prévoyant la création d'une agence d'utilité publique, chargée de l'exécution des programmes de migration en maîtrise d'ouvrage déléguée, a été rapidement abandonné. Bien que cette structure aurait offert une grande flexibilité grâce à son autonomie juridique et financière, elle présentait plusieurs inconvénients majeurs, notamment : la faiblesse de l'affichage politique ; la limite du champ d'action ; les coûts d'installation et de fonctionnement élevés. Ces inconvénients ont conduit les groupes de travail à proposer la création, par Décret du Premier Ministre, d'un Comité National de Gestion de la Migration.

Toutefois, il convient de souligner que la collecte et l'analyse de données sur la migration sont nécessaires pour assurer efficacement le suivi et l'évaluation de toutes les stratégies ayant été mises en place. Cela permettrait de connaître les progrès réalisés ainsi que les goulots d'étranglements qui retardent l'atteinte des cibles ayant été fixées à travers ces stratégies.

Afin de mieux comprendre l'ampleur de ce phénomène et d'aider les décideurs dans leur prise de décisions, un module sur les mouvements migratoires a été administré dans le questionnaire du recensement général de la population et de l'habitat RGPH5-2023.

Ainsi dans ce qui suit, une analyse descriptive portant sur la population étrangère résidant en Mauritanie est présentée. Outre la conclusion et les recommandations, cette présentation s'articule principalement autour de trois grands chapitres dont : (i) le Poids et la répartition de la population étrangère résidant en Mauritanie par nationalité et son évolution dans le temps et dans l'espace ; (ii) les caractéristiques sociodémographiques et économiques de la population étrangère établie en Mauritanie et ; (iii) les caractéristiques des étrangers âgés de 15 ans ou plus résidant en Mauritanie.

## 16.2. METHODOLOGIE

### 16.2.1. Définition des concepts

**Migration** : Tout mouvement de personnes quittant leur lieu de résidence habituelle, soit à l'intérieur d'un même pays, soit par au-delà une frontière internationale.

**Émigration** : Du point de vue du pays de départ, action de quitter le pays de nationalité ou de résidence habituelle pour s'installer dans un autre pays, de sorte que le pays de destination devient effectivement le nouveau pays de résidence habituelle.

**Migrant** : Terme générique non défini dans le droit international qui, reflétant l'usage commun, désigne toute personne qui quitte son lieu de résidence habituelle pour s'établir à titre temporaire ou permanent et pour diverses raisons, soit dans une autre région à l'intérieur d'un même pays, soit dans un autre pays, franchissant ainsi une frontière internationale. Il englobe un certain nombre de catégories juridiques de personnes bien déterminées, comme les travailleurs migrants ; les personnes dont les types de déplacement particuliers sont juridiquement définis, comme les migrants objets d'un trafic illicite ; ainsi que celles dont le statut et les formes de déplacement ne sont pas expressément définis par le droit international, comme les étudiants internationaux.



**Demandeur d'asile** : Personne sollicitant la protection internationale. Dans les pays appliquant des procédures d'examen individualisées, le demandeur d'asile est une personne dont la demande d'asile n'a pas encore fait l'objet d'une décision définitive de la part du pays d'accueil potentiel. Tout demandeur d'asile n'est pas nécessairement reconnu comme réfugié à l'issue du processus, mais tout réfugié a, dans un premier temps, été demandeur d'asile.

**Flux migratoire (international)** : Nombre de migrants internationaux arrivant dans un pays (immigrants), ou nombre de migrants internationaux quittant un pays (émigrants) pendant une période déterminée.

**Pays de destination** : Dans le contexte de la migration, pays vers lequel se dirige une personne ou un groupe de personnes migrant de façon régulière ou irrégulière.

**Pays d'origine** : Dans le contexte de la migration, pays de nationalité ou ancien pays de résidence habituelle d'une personne ou d'un groupe de personnes ayant migré à l'étranger, de façon régulière ou irrégulière.

**Pays de transit** : Dans le contexte de la migration, pays que traverse une personne ou un groupe de personnes pour se rendre dans le pays de destination ou, quittant le pays de destination, pour se rendre dans le pays d'origine ou de résidence habituelle.

### 16.2.2. Approche utilisée pour le recensement des étrangers

Les questions qui servent à identifier et analyser les caractéristiques sociodémographiques et économiques des personnes étrangères en Mauritanie lors du RGPH-5, peuvent être regroupées en trois catégories suivantes :

- **Questions d'identifier des personnes étrangères** : l'identification se fait à travers la question Q07 (Quelle est la nationalité de (nom) ?) ;
- **Questions générales sur les caractéristiques sociodémographiques et économique des populations** : ces questions sont adressées à toutes les personnes résidents dans les ménages recensés (mauritaniens et étrangers). Elles couvrent plusieurs domaines tel que, l'état matrimonial, l'instruction, la santé et l'occupation... etc. ;
- **Questions spécifiques aux personnes étrangères** : il s'agit d'un module composé de quatre questions destiné aux personnes étrangères âgées de 15 ans ou plus. Ce module porte sur la cause de l'arrivée en Mauritanie, l'intention de quitter le pays, pays de destination et les obstacles.
- 

### 16.2.3. Évaluation de la qualité des données

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) repose sur la collecte de données auprès des ménages, basée sur les déclarations des répondants. Dans ce cadre, d'importants efforts ont été déployés par l'ANSADE, les autorités décentralisées, les élus locaux, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) à travers des campagnes de sensibilisation de la population étrangère en Mauritanie. Toutefois, cette population est demeure réticente à participer aux opérations statistiques, y compris le RGPH



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Pour pallier cette situation, l'OOIM a mis en place à Nouakchott une caravane de sensibilisation, composée d'un bus et d'affiches dédiées aux étrangers. Par ailleurs, des réunions ont été organisées entre l'OIM, l'ANSADE, les autorités locales et les représentants des associations de migrants afin d'intensifier les actions de sensibilisation à entreprendre.

En dépit des efforts de sensibilisation déployés, divers facteurs structurels et contextuels ont vraisemblablement entraîné une sous-estimation de la population étrangère lors du RGPH-5

En dépit des efforts de sensibilisation déployés, divers facteurs ont vraisemblablement entraîné à une possible sous-estimation du nombre réel des étrangers en Mauritanie lors du RGPH-5. Parmi, ces facteurs :

- La nature de l'installation des migrants : certains migrants résidant en Mauritanie sont sans abri (alors que la méthodologie utilisée pour recenser la population repose sur « porte à porte »). D'autres migrants travaillent dans le secteur de l'orpaillage, une activité marquée par une forte mobilité. Ceci pourrait conduire à l'omission de ces populations lors du recensement en raison de leur déplacement fréquent.
- La campagne de régularisation des étrangers (cartes de séjour) : Avant le lancement du RGPH-5, une vaste opération de délivrance gratuite des cartes de séjour aux étrangers a été menée par les autorités. Le RGPH-5 coïncidait avec cette opération (carte séjours). Ce qui a conduit à certains étrangers d'être réticents pour le recensement. La crainte d'attirer l'attention des autorités : Certains étrangers, par peur d'attirer l'attention des autorités, se déclaraient de nationalité mauritanienne.

### 16.3. POIDS ET REPARTITION DES PERSONNES ETRANGERES PAR NATIONALITE

Ce thème décrit la répartition des personnes étrangères installées en Mauritanie selon leurs caractéristiques démographiques ainsi que leurs évolutions dans le temps.

#### 16.3.1. Poids des personnes étrangères (Migrants et réfugiés) vivant en Mauritanie

La population recensée lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2023 (RGPH-5) est de 4927532 personnes, dont 125933 personnes de nationalité étrangère, soit 2,6% de la population totale résidente en Mauritanie. Parmi cette population étrangère, les femmes représentent 46,2%, soit 58122 personnes et les hommes représentent 53,8%, soit 67811 personnes.

**Tableau 16. 1 : Répartition des personnes recensées par nationalité selon le sexe**

Nationalité	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Mauritaniens	2307660	97,1	2493939	97,7	4801600	97,4
Migrants et réfugiés	67811	2,9	58122	2,3	125933	2,6



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

Ensemble	2375471	100,0	2552062	100,0	4927532	100,0
----------	---------	-------	---------	-------	---------	-------

Source : ANSADE RGPH 2023

### 16.3.2. Provenance des personnes étrangères

L'analyse du tableau 16.3 indique que, la plupart de la population étrangère résidant en Mauritanie est d'origine des pays d'Afrique subsaharienne (93,9%). En effet, 66,4% des étrangers sont des maliens, 18,2% des sénégalais et 9,3% proviennent des autres pays africains (hors Algérie et Maroc). En outre, la population étrangère provenant du Maroc est de 1602 personnes, celle de l'Algérie est de 284. Le nombre d'étrangère en provenance d'autres pays arabes, est de 2280 personnes, soit 1,8% de la population totale étrangères recensée en 2023.

En outre, les résultats du RGPH5-2023, révèlent que 600 personnes étrangère résidant en Mauritanie proviennent de l'Europe tandis que 2 920 autres proviennent du reste du Monde.

**Tableau 16. 2: Répartition de la population étrangères résidentes par nationalité selon le sexe**

Nationalité	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Mauritanie</b>	2307660	48,1	2493939	51,9	4801600	97,4
<b>Pays Frontaliers</b>						
Algérie	160	56,5	123	43,5	284	0,2
Maroc	856	53,5	746	46,5	1602	1,3
Mali	43625	52,1	40055	47,9	83681	66,4
Sénégal	11842	51,7	11065	48,3	22906	18,2
<b>Autre pays</b>						
Autres pays arabes	1692	74,2	587	25,7	2280	1,8
Autres pays africains	7661	65,7	3999	34,3	11660	9,3
Europe	321	53,5	279	46,5	600	0,5
Reste du Monde	1653	56,6	1267	43,4	2920	2,3
Total étrangers	67811	53,8	58122	46,2	125933	2,6
<b>Ensemble</b>	2375471	48,2	2552062	51,8	4927532	100,0

Source : ANSADE RGPH 2023

### 16.3.3. Evolution de la population étrangère

L'analyse des résultats du RGPH-5, montre une évolution considérable de la population étrangère en Mauritanie durant la période 2000-2023. Deux grandes périodes peuvent être distinguées :

- La 1<sup>ière</sup> période (2000-2013) au cours de laquelle la population étrangère est passée de 34481 à 88576, soit une augmentation de 61%.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

- La 2<sup>ème</sup> période (2013-2023) durant laquelle la population étrangère a évolué de 88576 à 125933, soit une augmentation d'environ 30%.

Cette augmentation serait due essentiellement à l'évolution rapide de la population malienne résidente de Mauritanie, passant de 7 516 personnes en 2000 à 83 681 en 2023 : l'une des conséquences des conflits, des crises politiques et du climat d'insécurité au Mali.

**Tableau 16. 3 : Evolution de la population étrangère résidente en Mauritanie entre 2000 et 2023 par nationalité.**

Nationalité	RGPH 2000		RGPH 2013		RGPH 2023	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Algérie	493	1,4	136	0,2	284	0,2
Maroc	378	1,1	1215	1,4	1602	1,3
Mali	7516	21,8	60548	68,4	83681	66,4
Sénégal	6988	20,3	17630	19,9	22906	18,2
pays arabes Autres	1102	3,2	1102	1,2	2280	1,8
pays africains Autre	5534	16	6259	7,1	11660	9,3
Europe	618	1,8	703	0,8	600	0,5
du monde Reste	11852	34,4	983	1,1	2920	2,3
Ensemble	34481	100	88576	100,0	125933	100,0

Source : ANSADE RGPH 2023

#### 16.3.4. Structure par âge et sexe des personnes de nationalité étrangère

Le tableau 16.5 et le graphique 16.1 mettent en évidence la jeunesse de la population étrangère vivant en Mauritanie. En effet, selon les données du tableau 16.5, plus de la moitié de cette population (53,1 %) est âgée de moins de 25 ans, et près d'un sur trois (32 %) est âgé de moins de 15 ans. Cependant, les personnes en âge de travailler (14-64 ans) représentent 65,4 % de cette population, tandis que les personnes âgées de 65 ans ou plus représentent 2,7 %.

En outre, la pyramide des âges de la population étrangère (Graphique 16.1) montre la supériorité masculine dans la majorité des groupes d'âge. Elle indique également que, pour les deux sexes, la majorité des personnes se trouve dans les tranches d'âge 0-15 ans et 15-45 ans.

**Tableau 16. 4 : Répartition par groupe d'âge quinquennaux et sexe de la population étrangère résidente en Mauritanie.**

Groupe d'âge quinquennaux	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0-4	7684	11,3	7345	12,6	15028	11,9
5-9	6819	10,1	6500	11,2	13319	10,6
10-14	6106	9,0	5721	9,8	11827	9,4
15-19	6252	9,2	5442	9,4	11694	9,3



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr

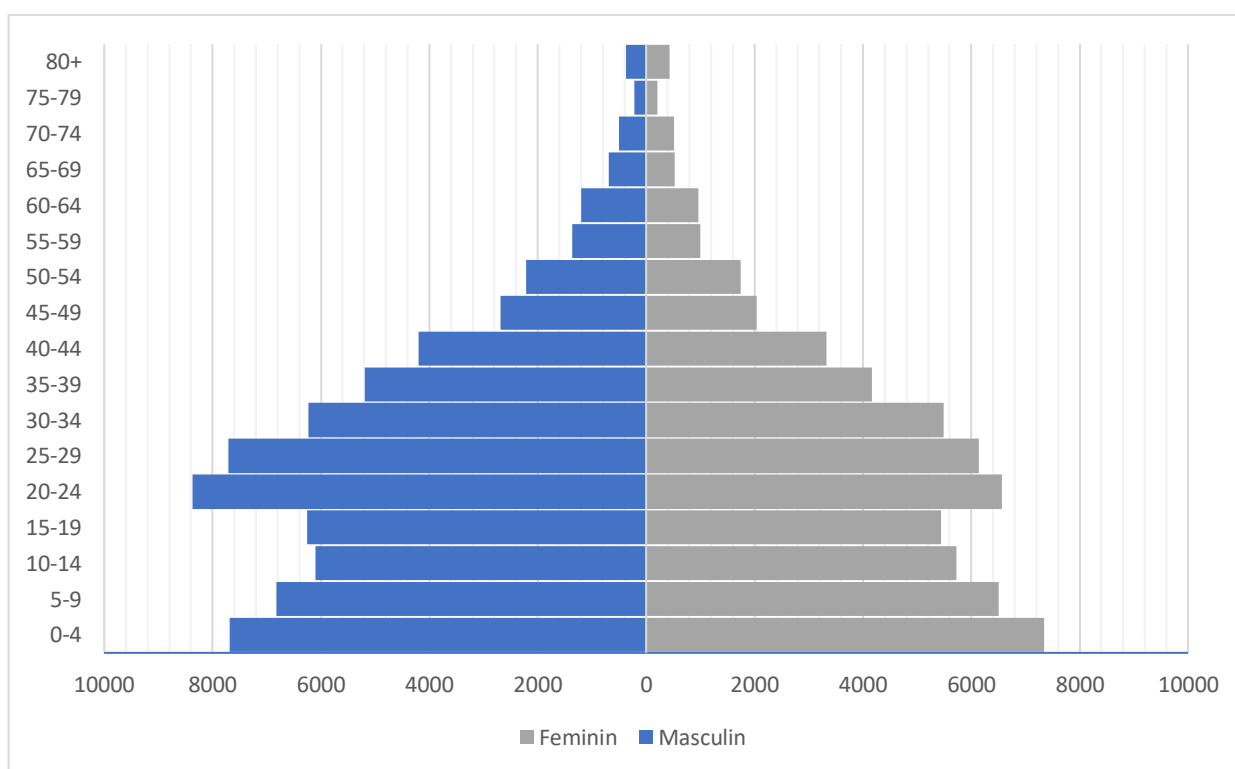


www.ansade.mr

20-24	8375	12,4	6569	11,3	14944	11,9
25-29	7703	11,4	6144	10,6	13847	11,0
30-34	6232	9,2	5492	9,4	11724	9,3
35-39	5190	7,7	4161	7,2	9351	7,4
40-44	4203	6,2	3324	5,7	7527	6,0
45-49	2685	4,0	2040	3,5	4725	3,8
50-54	2219	3,3	1745	3,0	3964	3,1
55-59	1368	2,0	1005	1,7	2373	1,9
60-64	1202	1,8	960	1,7	2161	1,7
65-69	693	1,0	530	0,9	1223	1,0
70-74	496	0,7	509	0,9	1005	0,8
75-79	219	0,3	202	0,3	421	0,3
80+	365	0,5	434	0,7	799	0,6
<b>Total</b>	<b>67811</b>	<b>100,0</b>	<b>58122</b>	<b>100,0</b>	<b>125933</b>	<b>100,0</b>

Source : ANSADE RGPH 2023

**Graphique 16. 1 : Pyramide des âges de la population étrangère résidant en Mauritanie en 2023**



Source : ANSADE RGPH 2023

### 16.3.5. Structure par âge et sexe des personnes réfugiés en Mauritanie

Selon les données du tableau 16.6, la population réfugiée s'établit à 46 800 personnes en 2023. Elle est composée essentiellement de femmes et d'enfants. En effet, les femmes représentent 54,4 % de cette population, les enfants de moins de 15 ans représentent près de 39,1 %, et ceux de moins de 10 ans sont de l'ordre de 27,2 %. En outre, la pyramide des âges



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

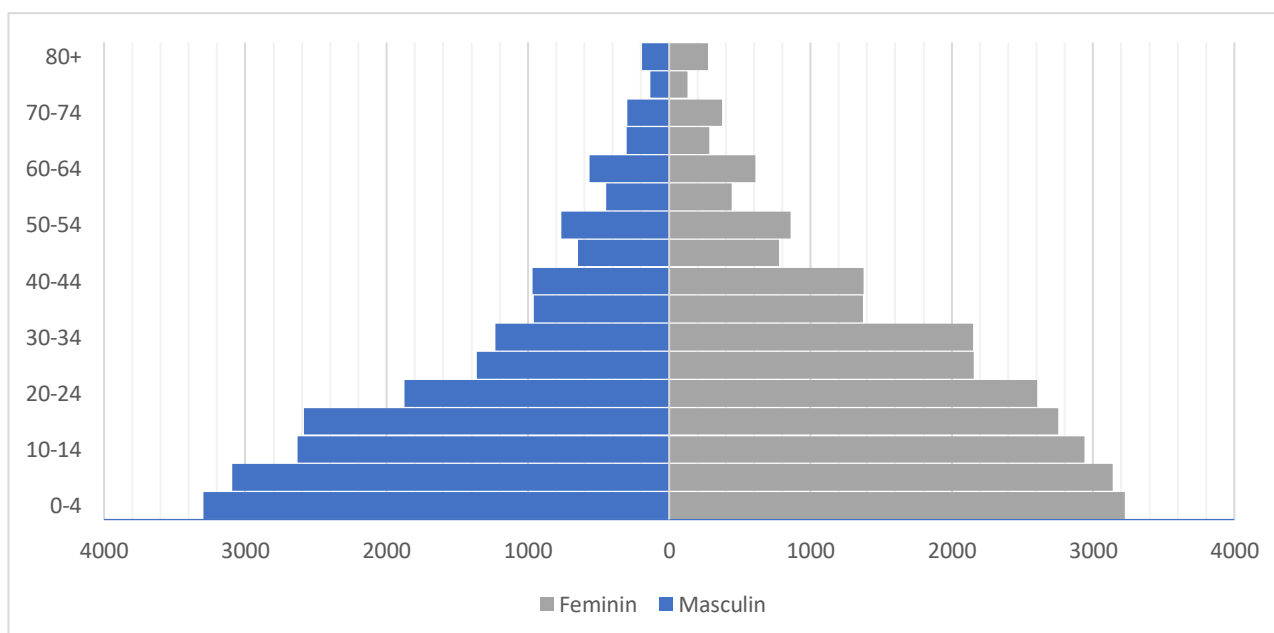
de la population des réfugié (Graphique 6.2) montre la supériorité féminine dans tous les groupes d'âge et indique également que, pour les deux sexes, la majorité des personnes se trouve dans les tranches d'âge 0-15 ans et 15-35 ans.

**Tableau 16. 5: Répartition par groupe d'âge quinquennaux et sexe des personnes réfugiées en Mauritanie.**

Groupe d'âge quinquennaux	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0-4	3295	15,4	3223	12,7	6518	13,9
5-9	3094	14,5	3137	12,3	6231	13,3
10-14	2629	12,3	2941	11,5	5570	11,9
15-19	2584	12,1	2755	10,8	5339	11,4
20-24	1875	8,8	2604	10,2	4480	9,6
25-29	1360	6,4	2153	8,5	3513	7,5
30-34	1232	5,8	2153	8,5	3385	7,2
35-39	958	4,5	1373	5,4	2330	5,0
40-44	966	4,5	1377	5,4	2344	5,0
45-49	645	3,0	777	3,1	1422	3,0
50-54	763	3,6	859	3,4	1622	3,5
55-59	446	2,1	442	1,7	888	1,9
60-64	565	2,6	612	2,4	1176	2,5
65-69	300	1,4	284	1,1	584	1,2
70-74	295	1,4	372	1,5	667	1,4
75-79	135	0,6	131	0,5	267	0,6
80+	190	0,9	274	1,1	465	1,0
<b>Total</b>	<b>21331</b>	<b>100,0</b>	<b>25469</b>	<b>100,0</b>	<b>46800</b>	<b>100,0</b>

Source : ANSADE RGPH-2023

**Graphique 16. 2: Pyramide des âges la population réfugiée en Mauritanie en 2023**



### 16.3.6. Répartition de la population étrangère par Wilaya et milieu de résidence

Les étrangers sont répartis de manière irrégulière entre les wilayas du pays. Les zones de concentration des étrangers se situent dans les wilayas du Hodh Chargui et les trois wilayas de Nouakchott. En effet, la Wilaya du Hodh Chargui accueille, à elle seule, 59 555 étrangers, soit près de 10% de sa population et près de la moitié (47,3%) de la population totale des étrangers. Les trois wilayas de Nouakchott accueillent ensemble près du tiers de la population étrangère (32,9%) : soient respectivement 18 638 étrangers dans la Wilaya de Nouakchott-Ouest, 13 818 dans Nouakchott-Sud et 8 946 étrangers dans la Wilaya de Nouakchott-Nord.

Pour les autres wilayas, les pourcentages d'accueil des étrangers varient entre 5,3% (dans la Wilaya de Dakhlet Nouadhibou) et 0,2% (dans la Wilaya de l'Adrar). Cette situation est essentiellement due à la présence de réfugiés dans la Wilaya du Hodh Chargui.

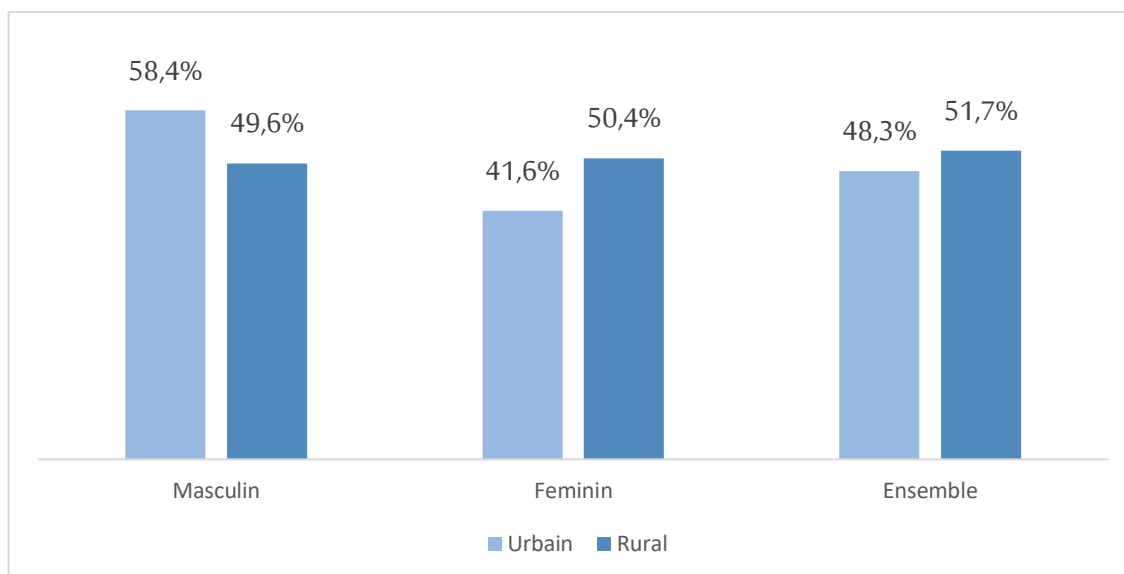
S'agissant de leur répartition par milieu de résidence, l'on constate que la majorité relative de la population étrangère préfère résider en milieu rural. En effet, 51,7% des étrangers vivent en milieu rural contre 48,3% en milieu urbain. Cependant, parmi les étrangers résidant en milieu rural, 50,4 % sont de sexe féminin contre 49,6% de sexe masculin. En revanche, en milieu urbain, les hommes restent fortement majoritaires (58,4%) face aux femmes (41,6%).

Tableau 16. 6 : Répartition de la population étrangère par wilaya de résidence selon le sexe

Wilaya de résidence	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Hodh Chargui	27925	41,2	31630	54,4	59555	47,3
Hodh El Gharbi	1049	1,5	827	1,4	1876	1,5
Assaba	791	1,2	465	0,8	1256	1,0
Gorgol	1505	2,2	841	1,4	2347	1,9
Brakna	1082	1,6	746	1,3	1828	1,5
Trarza	2633	3,9	1306	2,2	3940	3,1
Adrar	104	0,2	126	0,2	230	0,2
Dakhlet Nouadhibou	4300	6,3	2371	4,1	6671	5,3
Tagant	241	0,4	144	0,2	385	0,3
Guidimakha	1741	2,6	1222	2,1	2963	2,4
Tiris Zemmour	1896	2,8	303	0,5	2199	1,7
Inchiri	1192	1,8	90	0,2	1281	1,0
Nouakchott-Ouest	10474	15,4	8164	14,0	18638	14,8
Nouakchott-Nord	4984	7,3	3962	6,8	8946	7,1
Nouakchott-Sud	7892	11,6	5926	10,2	13818	11,0
Total	67811	100,0	58122	100,0	125933	100,0



**Graphique 16. 3: Répartition (en %) de la population étrangère par milieu de résidence selon le sexe**



Source : ANSADE RGPH-2023

## 16.4. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES DE LA POPULATION ETRANGERE

### 16.4.1. Situation matrimoniale des personnes étrangère

L'analyse de La situation matrimoniale de la population étrangère montre que 48,5% de cette population sont mariés, 44,7% sont célibataires. Quant aux divorcés (es) et veufs (ves), ils représentent respectivement 4,2% et 2,6%. L'analyse des données selon le sexe, révèle que le pourcentage de mariage est plus élevé chez les femmes (55%) que chez les hommes (43%). En revanche, le pourcentage des célibataires reste plus élevé chez les hommes (55%) que chez les femmes (32,3%).

**Tableau 16. 7 : Répartition de la population étrangère selon la situation matrimoniale et le sexe**

Situation matrimoniale	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Célibataire	29324	55,0	14321	32,3	43645	44,7
Marié(e)	22959	43,1	24370	55,0	47328	48,5
Divorcé(e)	779	1,5	3277	7,4	4056	4,2
Veuf(ve)	246	0,5	2309	5,2	2556	2,6
<b>Total</b>	<b>53308</b>	<b>100,0</b>	<b>44277</b>	<b>100,0</b>	<b>97585</b>	<b>100,0</b>

Source : ANSADE RGPH-2023



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

### 16.4.2. Niveau d'instruction des personnes étrangère

L'examen des données portant sur le niveau d'instruction des personnes étrangères en Mauritanie indiquent que, plus de trois personnes sur quatre (77,3 %) n'ont aucun niveau d'instruction ou ont le niveau coranique/Mahadra. En effet, les personnes sans niveau d'instruction représentent 45,6% et celles ayant le niveau coranique/Mahadra sont de l'ordre de 31,7% de cette population.

Cependant, ces données indiquent également que parmi cette population 13,1% ont le niveau primaire, 9,4% ont atteint le niveau secondaire ou universitaire et 0,2% seulement ont suivi une formation technique ou professionnelle.

Par ailleurs, l'analyse selon le sexe montre que les hommes sont plus enclins à poursuivre leurs études face aux femmes. Ils ont un niveau d'instruction nettement plus élevé que celui des femmes. En effet, le pourcentage de personnes sans niveau d'instruction est de 51,5 % chez les femmes, contre 40 % chez les hommes. De plus, la proportion de personnes ayant un niveau secondaire ou universitaire est de 10,8 % chez les hommes, contre 7,7 % chez les femmes.

**Tableau 16. 8 : Répartition de la population étrangère par niveau d'instruction selon le sexe**

Niveau d'instruction	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sans niveau	25787	40,6	27820	51,5	53607	45,6
Primaire	8362	13,2	7007	13,0	15369	13,1
Secondaire	4879	7,7	3311	6,1	8190	7,0
Université	1992	3,1	865	1,6	2857	2,4
Technique ou professionnel	181	0,3	55	0,1	235	0,2
Coranique ou Mahadra	22316	35,1	14971	27,7	37287	31,7
Total	63517	100,0	54029	100,0	117546	100,0

Source : ANSADE RGPH-2023

### 16.4.3. Répartition de personnes réfugié selon niveau d'instruction et le sexe

Tout comme les étrangers, la majorité des personnes réfugiées en Mauritanie n'ont aucun niveau d'instruction, ou ont juste atteint le niveau coranique/Mahadra (85,5 %). Toutefois, les hommes présentent un niveau d'instruction légèrement plus élevé que les femmes. En effet, la proportion de personnes réfugiées ayant un niveau secondaire ou universitaire est de 5,3% chez les hommes contre 1,9 % chez les femmes.

**Tableau 16. 9 : Répartition de la population réfugiée selon niveau d'instruction et le sexe**

Niveau d'instruction	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sans niveau	10649	49,9	15380	60,4	26050	55,7
Primaire	2646	12,4	2540	10,0	5181	11,1
Secondaire	916	4,3	446	1,8	1356	2,9



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

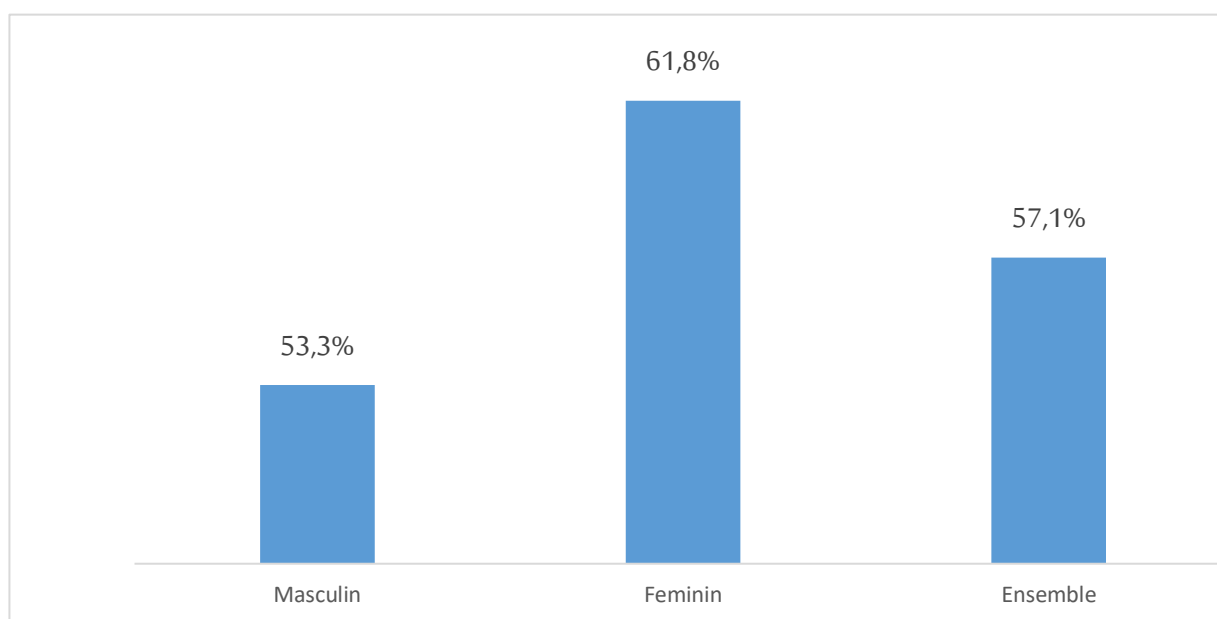
Université	210	1,0	36	0,1	245	0,5
Technique ou professionnel	16	0,1	6	0,0	22	0,0
Coranique ou Mahadra	6894	32,3	7061	27,7	13946	29,8
<b>Total</b>	<b>21331</b>	<b>100,0</b>	<b>25469</b>	<b>100,0</b>	<b>46800</b>	<b>100</b>

Source : ANSADE RGPH-2023

#### 16.4.4. Rapport de dépendance démographique des personnes étrangères par sexe

Le rapport de dépendance, qui mesure le nombre de personnes dépendantes (âgées de 0 à 14 ans et de 60 ans ou plus) par rapport à la population potentiellement active (15-60 ans), est de 57,1 %. Cela signifie que pour 100 personnes étrangères potentiellement actives, il y a 57,1 personnes dépendantes. En revanche, l'analyse de cet indicateur selon le sexe montre une supériorité numérique en faveur des femmes, avec une valeur de 61,8 % contre 53,3 % chez les hommes. Cela signifie que, parmi la population féminine étrangère, il y a davantage de personnes à charge par rapport à la population active que chez les hommes.

**Graphique 16. 4 : Rapport de dépendance démographique des personnes étrangères par sexe**



Source : ANSADE RGPH-2023

#### 16.4.5. Population étrangère en âge de travailler et situation d'occupation

La population en âge de travailler correspond aux personnes âgées de 14-64 ans. Elle représente 65,4 % de la population étrangère établie en Mauritanie. Au niveau de cette tranche d'âge 29 % seulement des étrangers sont effectivement occupés alors que 56 % sont en dehors de la main-d'œuvre.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

L'analyse de cette frange de la population selon les pays d'origine révèle que le taux d'occupation le plus élevé est enregistré chez les personnes provenant des autres pays arabes (57%), tandis que le plus faible taux a été observé chez celles provenant du Mali (21 %). Cependant, le pourcentage de personnes en dehors de la main-d'œuvre est le plus élevé chez celles provenant du Mali (61 %) et le plus faible chez celles originaires des autres pays arabes (32%).

En outre, le pourcentage de chômeurs le plus élevé a été enregistré parmi les personnes en provenance du Mali (18%), tandis que le plus faible a été observé parmi celles venant d'Europe (6 %).

**Tableau 16. 10 : Répartition (%) la population étrangère en âge de travailler selon la situation d'occupation et le pays de provenance**

Nationalité étrangère	Occupé	Chômeur	Hors main-d'œuvre	Total
Mali	21	18	61	100
Sénégal	44	13	43	100
Maroc	42	10	48	100
Algérie	34	13	53	100
Autre pays africain	38	12	50	100
Autre pays Arabe	57	11	32	100
Pays Europe	45	6	49	100
Le reste du monde	37	10	53	100
Ensemble	29	16	56	100

Source : ANSADE RGPH-2023

#### 16.4.6. Situation dans l'occupation

L'analyse des données du tableau 4.6 révèle que les personnes occupées sont principalement des travailleurs indépendants ou des salariés du secteur privé temporaire. En effet, 42,7 % des personnes occupées sont des travailleurs indépendants, tandis que 40,5 % sont des salariés privés temporaires.

Cette tendance est quasiment observée sous l'angle genre. En effet, le pourcentage de travailleurs indépendants varie de 37,8 % chez les femmes occupées à 45,7 % chez les hommes occupés, tandis que celui des salariés privés temporaires varie de 34,2 % chez les hommes occupés à 50,5 % chez les femmes occupées.



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

**Tableau 16. 11: Répartition (%) la population étrangère selon la situation dans l'occupation et le sexe**

Situation dans l'occupation	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Indépendant</b>	14725	45,7	7622	37,8	22347	42,7
<b>Employeur</b>	1547	4,8	280	1,4	1827	3,5
<b>Salarié privé permanent</b>	3543	11,0	1050	5,2	4593	8,8
<b>Salarié privé temporaire</b>	11030	34,2	10179	50,5	21209	40,5
<b>Salarié public</b>	436	1,4	286	1,4	722	1,4
<b>Apprenti</b>	337	1,0	40	0,2	377	0,7
<b>Aide familiale</b>	592	1,8	718	3,6	1310	2,5
<b>Total</b>	32210	100,0	20176	100,0	52385	100,0

Source : ANSADE RGPH-2023

## 16.5. Caractéristiques des étrangers de 15 ans et plus résidants en Mauritanie

### 16.5.1. Motifs de l'arrivée des étrangers en Mauritanie

La plupart des étrangers qui viennent en Mauritanie sont, soit des réfugiés/demandeurs d'asile, soit des chercheurs d'emploi. En effet, l'analyse des données du tableau 16.12 sur les causes de leur arrivée, indique que près du tiers d'entre eux viennent en tant que réfugiés (32,2 %), tandis que plus d'un quart sont motivés par la recherche du travail. Le motif de regroupement familial est mentionné par 14,2 % des étrangers et 11,3 % viennent en Mauritanie en raison du travail ou d'une affectation. L'analyse selon le sexe montre que les raisons de l'arrivée diffèrent fortement entre les hommes et les femmes. Plus de deux femmes sur cinq arrivent en tant que réfugiées (40,8 %), et plus d'un quart pour des raisons de regroupement familial (25,8 %). En revanche, près de deux hommes sur cinq viennent en Mauritanie pour des raisons professionnelles (37 %), tandis que plus du quart arrivent en tant que réfugiés (25,3 %).

**Tableau 16. 12: Répartition (%) des étrangers selon les causes d'arrivée en Mauritanie et le sexe**

Cause de l'arrivé	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Etude</b>	3834	8,1	359	0,9	4193	4,9
<b>Travail / Affectation</b>	7779	16,5	1912	5,0	9690	11,3
<b>Recherches de travail</b>	17385	36,9	5491	14,3	22876	26,7
<b>Transit</b>	2133	4,5	2508	6,5	4641	5,4
<b>Réfugié, Asile</b>	11919	25,3	15688	40,8	27607	32,2
<b>Regroupement familiale</b>	2233	4,7	9948	25,8	12182	14,2
<b>Autre</b>	1846	3,9	2588	6,7	4434	5,2
<b>Total</b>	47129	100,0	38494	100,0	85623	100,0

Source : ANSADE RGPH-2023



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

## 16.5.2. L'intention de quitter la Mauritanie

Le pourcentage d'étrangers ayant l'intention de quitter la Mauritanie est très faible. En effet, 5,2 % seulement des étrangers déclarent vouloir partir de la Mauritanie contre 35,9 % qui souhaiteraient y rester. Cependant, la majorité d'entre eux demeure indécise (59 %). Cette tendance est encore plus marquée chez les femmes que chez les hommes.

**Tableau 16. 13: Répartition (%) des étrangers par l'intention de quitter la Mauritanie selon le sexe**

L'Intention de quitter	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Oui	2263	7,2	589	2,5	2852	5,2
Non	11641	37,0	8158	34,4	19799	35,9
NSP	17533	55,8	14940	63,1	32473	58,9
Total	31437	100,00	23687	100,00	55124	100,00

Source : ANSADE RGPH-2023



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'examen des résultats du RGPH5-2023, portant sur la population étrangère résidant en Mauritanie, révèle un effectif global de 125 933 personnes. Cette population est majoritairement originaire des pays limitrophes, notamment le Mali qui y représente 66,4% de ses ressortissants et le Sénégal, 18%.

S'agissant de son évolution, il convient de souligner que l'afflux des étrangers vers la Mauritanie est en pleine croissance. Entre 2000 et 2013, l'effectif des étrangers en Mauritanie est passé de 34 481 personnes à 88 576 avant de se stabiliser à 125 933 personnes en 2023. Ces résultats montrent d'abord qu'entre 2000 et 2013, la population des étrangers a plus que doublé (environ 2,5 fois) et entre 2013 et 2023, elle a également progressé de 42% environ, en dix ans d'intervalle.

Par ailleurs, des informations portant sur leur intention de rester ou non en Mauritanie, ont été également recueillies. Celles-ci révèlent que bon nombre parmi eux, déclarent vouloir y rester (près de 36%). Quant à ceux qui déclarent avoir l'intention de quitter, ils ne représentent que 5% environ. En revanche, près de 59% sont encore indécis et n'ont pas encore pris de décision de quitter ou de rester en Mauritanie.

La concentration importante d'étrangers dans certaines zones du pays, notamment des wilayas à capacités d'accueil limitées, pourrait exercer une pression accrue sur les infrastructures et services de base : l'éducation, la santé, le logement, le marché du travail, voire sur le climat sécuritaire.

En effet, Si l'immigration peut représenter une opportunité en termes de développement économique, de diversité culturelle ou de renforcement du tissu productif, elle peut également générer des défis importants si elle n'est pas suffisamment encadrée. La gestion de cette dynamique migratoire nécessite donc une approche proactive et équilibrée, visant à optimiser les bénéfices tout en atténuant les risques potentiels.

A cet effet, quelques recommandations visant à relever les défis soulignés au préalable sont établies ci-après :

- Mettre en place une structure administrative centrale en charge de la migration en Mauritanie. Celle-ci sera dédiée entre autres, à la gestion des migrants, à la coordination des ONG et autres organisations spécialisées dans la gestion de cette catégorie de population.
- Mettre en place un dispositif d'enregistrement numérique des étrangers sur l'ensemble des points d'entrée en Mauritanie. Ce dispositif doit être mis sous forme de réseau.
- Respecter les traités et conventions internationaux adoptés par le pays et portant sur la migration (leurs droits, devoirs, etc.).



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

## BIBLIOGRAPHIE

Nations Unies Mauritanie, rapport annuel de 2022

ONS, Rapport de RGPH 2000

ONS, Rapport de RGPH 2013

OIT, Etat des lieux de la législation nationale sur les implications législatives de la ratification de la convention (n° 143) sur les travailleurs migrants (dispositions complémentaires), 1975, par la Mauritanie, 2021

IUE, La migration irrégulière en Mauritanie, 2008

OIM, Stratégie de mission de l'OIM Mauritanie 2020 – 2023

MI, Document de stratégie nationale pour une meilleure gestion de la migration, 2010



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

## ANNEXES

Tableau A. 1 : Population étrangère résidente par pays de provenance selon le milieu de résidence et le sexe

Nationalité étrangère	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Mali</b>	14533	9272	23805	29093	30784	59876	43625	40055	83681
<b>Sénégal</b>	10571	9755	20326	1271	1309	2581	11842	11065	22906
<b>Maroc</b>	807	730	1537	50	15	65	856	746	1602
<b>Algérie</b>	123	116	238	38	8	45	160	123	284
<b>Autre pays africain</b>	6740	3763	10503	921	237	1157	7661	3999	11660
<b>Autre pays Arabe</b>	1373	560	1933	319	28	347	1692	587	2280
<b>Payse Europe</b>	290	251	542	30	28	58	321	279	600
<b>le reste du monde</b>	1090	830	1920	563	437	1001	1653	1267	2920
<b>Total</b>	35526	25277	60803	32285	32845	65130	67811	58122	125933

Source : ANSADE RGPH-2023

Tableau A. 2 : Répartition des personnes étrangères par groupe d'âge et le sexe

Grands groupes d'âges	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>0-14</b>	20608	19566	40174
<b>15-59</b>	44227	35922	80149
<b>60 ans et plus</b>	2975	2635	5610
<b>Total</b>	67811	58122	125933

Source : ANSADE RGPH-5 2023



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

**Tableau A. 3 : Répartition (%) des personnes étrangères résidentes selon le statut d'occupation, le sexe et le milieu de résidence**

Situation de l'occupation	Milieu de résidence				Total
	Urbain		Rural		
	Sexe		Sexe		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
Occupé	62,7	18,9	16,9	1,5	100,0
Chômeur	26,5	19,2	36,1	18,3	100,0
Inactif	15,7	22,0	23,8	38,5	100,0
Total	30,9	20,7	23,8	24,7	100,0

Source : ANSADE RGPH-5 2023

**Tableau A. 4 : Répartition (%) des personnes étrangères résidentes selon le statut d'occupation, le sexe et le wilaya de résidence**

Wilaya	Situation de l'occupation						Total
	Occupé		Chômeur		Inactif		
	Sexe		Sexe		Sexe		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
Hodh Chargui	4,2	,8	13,4	6,9	27,7	47,0	100,0
Hodh El Gharbi	31,8	7,6	6,0	4,5	18,5	31,7	100,0
Assaba	44,3	6,6	2,2	2,5	18,3	26,2	100,0
Gorgol	19,2	1,8	5,1	3,4	39,8	30,7	100,0
Brakna	18,9	3,1	3,1	2,7	36,9	35,2	100,0
Trarza	23,8	3,2	6,1	2,8	39,3	24,7	100,0
Adrar	27,9	27,8	6,4	5,7	12,7	19,6	100,0
Dakhlet Nouadhibou	50,4	10,9	8,3	4,9	8,1	17,3	100,0
Tagant	49,4	24,7	1,9	0,0	14,3	9,6	100,0
Guidimakha	30,2	3,4	6,5	2,4	23,7	33,9	100,0
Tiris Zemmour	73,1	3,8	9,5	2,5	5,9	5,4	100,0
Inchiri	90,2	3,1	1,7	1,3	2,1	1,7	100,0
Nouakchott-Ouest	36,1	13,6	7,1	4,4	14,2	24,6	100,0
Nouakchott-Nord	27,8	13,1	7,6	7,7	21,0	22,8	100,0
Nouakchott-Sud	34,5	8,4	9,3	8,5	14,6	24,6	100,0
Ensemble	22,8	5,8	9,9	6,0	21,9	33,6	100,0

Source : ANSADE. RGPH-5, 2023



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr

**Tableau A. 5 : Population étrangère résidente par pays de provenance selon le milieu de résidence et le sexe**

Nationalité étrangère	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Total		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Mali</b>	14533	9272	23805	29093	30784	59876	43625	40055	83681
<b>Sénégal</b>	10571	9755	20326	1271	1309	2581	11842	11065	22906
<b>Maroc</b>	807	730	1537	50	15	65	856	746	1602
<b>Algérie</b>	123	116	238	38	8	45	160	123	284
<b>Autre pays africain</b>	6740	3763	10503	921	237	1157	7661	3999	11660
<b>Autre pays Arabe</b>	1373	560	1933	319	28	347	1692	587	2280
<b>Payse Europe</b>	290	251	542	30	28	58	321	279	600
<b>le reste du monde</b>	1090	830	1920	563	437	1001	1653	1267	2920
<b>Total</b>	35526	25277	60803	32285	32845	65130	67811	58122	125933

Source : ANSADE. RGPH-5, 2023



+222 45 25 30 70



info@ansade.mr



www.ansade.mr



+222 45 25 30 70

info@ansade.mr

www.ansade.mr